

Travaux

SEUILS		
4 000 €HT		4 845 000 €HT
PROCÉDURES	PROCÉDURE ADAPTÉE	<p><u>Procédures applicables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - appel d'offres ouvert ou restreint, article 33 - procédures négociées dans les cas prévus à l'article 35 - dialogue compétitif dans les cas prévus à l'article 36 - conception –réalisation, article 37 - concours défini à l'article 38

Fournitures et Services

SEUILS		
4 000 €H.T		193 000 €HT
PROCÉDURES	PROCÉDURE ADAPTÉE	<p><u>Procédures applicables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - appel d'offres ouvert ou restreint, article 33 - procédures négociées dans les cas prévus à l'article 35 - dialogue compétitif dans les cas prévus à l'article 36 - concours défini à l'article 38 - système d'acquisition dynamique défini par l'article 78 <i>(uniquement pour fournitures courantes)</i>
	PROCÉDURE ADAPTÉE POUR LES SERVICES RELEVANT DE L'ARTICLE 30¹	

¹ Application de l'article 85, à partir de 193 000 €HT